

MONTGEARD ET SON AUTAN

Dès le tout premier souffle, dès les premiers assauts,
Les grands arbres s'agitent, et affolent les femmes
Courbées sous les bourrasques, sous le poids de leurs
seaux

Elles se donnent à l'Autan comme on part à la guerre
Il faut bien avancer et fouler cette terre
Affronter ce vent fou qui malmène les âmes.

Il arrive en douceur, une vague caresse
Puis une sourde plainte, langueur qui oppresse
L'inférieure drapée peu à peu nous enlace
Telle une camisole qui meurtri et qui glace

En pays Lauragais, l'élément se déchaîne
Brisant riches et pauvres, tout en narguant les chênes.

Puis l'Autan se libère en déployant ses ailes
Il déchire l'espace déroutant les oiseaux
Qui n'ont d'autres ressources, timides hirondelles
Que d'effleurer, graciles, les pointes des roseaux.

Puis soudain, sans manière, le vent d'Autan s'éteint
La vieille et sa panière peu à peu se redresse
Où sont donc passées ces rafales d'ivresses

Qui décoiffent nos belles, dès le petit matin ?

Qu'il est doux de goûter à ce calme éphémère
Les voiles du moulin pour un temps s'éternisent
Elles se jettent arrogantes, face à la vieille église
Tel un phare majestueux, surgissant de la mer.

Alors que les enfants galopent dans la cour,
Le village a repris son paisible parcours.
Du feu du crépuscule, les briques s'illuminent
Le meunier épuisé et blanchi de farine
S'endort avec l'artiste au milieu de sa toile
Pour enfin se livrer au prince des étoiles.

Serge Kondryszyn



Envoyez-nous vos poèmes, sculptures,
peintures, photos etc. à
contact@mairiedemontgeard.com
afin d'être publiés !



• Le mot du Maire	1
• Travaux-projets	2
• Lac/Elections/Covid	4
• Jardin collectif	5
• Enquête mobilités	6
• Vie et histoire du village	7
• Local/Informations	8
• Rappels utiles	9
• Coin des créateurs	10

MAIRIE DE MONTGEARD

35 rue de la Bastide
31560 Montgeard
Tel : 05.61.81.34.74

contact@mairiedemontgeard.com

www.montgeard.fr

HORAIRES

Du Lundi au Jeudi
De 10h à 12h

Le vendredi
De 16h à 18h



Le bulletin municipal des Montgeardins

Chères montgeardines et chers montgeardins,

2021 est à ce jour bien engagé.

Il y a une année, les élections municipales se déroulaient et une nouvelle équipe put se mettre réellement au travail fin mai.
Malgré les contraintes sanitaires, tout est mis en œuvre pour permettre à toutes et à tous d'apprécier le « bien vivre » à Montgeard.

Personnel communal et élus sont mobilisés, chacun selon ses compétences, pour rendre notre village toujours plus agréable et vivant.

Les pages qui suivent, comme à l'accoutumée, vous présentent en quelques clins d'œil, la vie de notre village.

Bonne lecture.

Serge KONDRYSZYN



TRAVAUX-PROJETS

Dernières réalisations et acquisitions :

L'outillage manuel qui a été commandé à destination de l'atelier a été réceptionné.

Travaux réalisés en régie par Alain Marty 1^{er} adjoint, et par le personnel communal, Robert et Marc :

La façade de l'atelier fait peau neuve grâce au rejointoiement des foraines exécuté bénévolement par notre premier adjoint Alain Marty.

Place Aimé Ramond : La croix sera nettoyée, sablée et repeinte.

La grille achetée d'occasion, doit être adaptée en longueur et sera fixée par le personnel communal.

Le mur du cimetière est achevé ; le puits conservé, sera restauré et remis en fonction.

L'eau ainsi pompée pourra contribuer à arroser les plantations du village et de fait générera une économie non négligeable.

Il a été procédé à la remise en état du **trottoir rue du Cers** côté gauche en direction de la déchetterie.

Travaux prévus qui ont fait l'objet d'une délibération pour 2021 et qui vont débiter :

Place Aimé Ramond

Les travaux concernant la restauration de la croix pastorale ont débuté et l'ensemble sera achevé courant le printemps.

Ce projet, qui ne porte que sur le support de la Croix, se divise en deux parties :

- intervention sur le couronnement en pierre qui présente des fissures horizontales et verticales. Il sera aussi procédé à un remodelage des denticules pour les ancrer aux points manquants ;
- rejointoiement du fût, modelage de la sculpture existante pour la dupliquer sur les trois autres faces.

Deux tilleuls et un cognassier ont été plantés sur les parties enherbées.

Extension de l'éclairage public et sécurité routière

Lors du dernier conseil municipal du 05 02 2021, deux délibérations ont été prises pour renforcer et améliorer l'éclairage public.

- Chemin des bourdettes : pose de 3 luminaires.
- Chemin des plaines : pose de 4 luminaires.
- Route de Monestrol : pose de 3 candélabres.

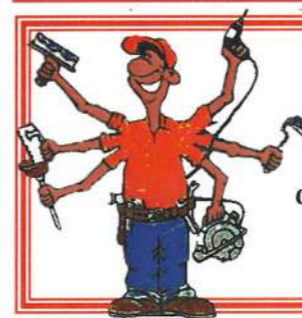
Sécurité routière

Face à des vitesses excessives constatées dans le village et particulièrement grande rue du pastel, une réflexion est engagée entre les élus et le secteur routier.

Il va être procédé à une mise en place à titre expérimental d'un système de stationnement sur la Départementale D19 alterné gauche et droite entre le carrefour grande rue du pastel et rue du grand fossé d'une part et jusqu'au carrefour grande rue du pastel et rue des sports d'autre part.

Si l'exercice s'avère concluant, les stationnements seront matérialisés de façon pérenne.

RAPPELS UTILES



TRAVAUX

Avant de commencer vos travaux, de quelque nature que ce soit, n'oubliez pas de contacter la mairie.

SITE INTERNET

www.montgeard.fr

Retrouvez toutes les actualités de votre commune ainsi que les informations nécessaires pour l'ensemble de vos démarches.



BRUIT DE VOISINAGE : RAPPEL

Respectons nos voisins et n'oublions pas que nous pouvons user de la tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse, ponceuse... :

* Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

* Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

* Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h et de 16h à 18h



A NOTER

Employée communale : Jeannie Voahirana Marty a été stagiaire en qualité d'employée municipale « cantine ».

CULTURE LOISIRS

La médiathèque de Nailloux est ouverte, n'hésitez pas à consulter leur site Internet pour découvrir les événements proposés !
<https://mediatheque-nailloux.org>



En panne d'idées sorties ? Consultez le site Internet de l'office du tourisme afin de (re)découvrir notre belle région !

<https://www.lauragais-tourisme.fr/>



Application « Croix Rouge » pour smartphone

- Les principales urgences médicales, directement accessibles, pour vous former en quelques minutes
- Un accès rapide à chaque thématique pour vous former en cas d'urgence
- Des instructions et outils pratiques pour agir en quelques secondes
- Des contrôles de prévention pour faire face aux principales catastrophes
- Des bons réflexes pour être prêts en toute circonstance
- Des questions pour tester vos connaissances



COVID-19

Tous ensemble, continuons à respecter les gestes barrières.

HORAIRE DECHETTERIE:

Mardi et mercredi: 09h à 12h / 14h à 18h

Vendredi: 09h à 12h / 14h à 18h

ENQUÊTE MOBILITÉS
Du 15 mars au 16 avril 2021

Pour préparer ensemble la mobilité
de demain sur le Lauragais
Nous avons besoin de vous !



PARLEZ NOUS DE VOS DEPLACEMENTS

Le PETR du Pays Lauragais vous invite à participer à une enquête mobilités.
Pour participer rendez-vous sur le site www.payslauragais.com ou
scannez le QR Code avec votre smartphone



Rendez-vous sur notre site internet montgeard.fr rubrique actualité

06 bonnes raisons de créer un jardin collectif

Prochaines plantations :

dimanche 28 mars à 10h30

01

EMBELLIR L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

A terme, le jardin collectif pourrait devenir un lieu de promenade agréable : imaginez-vous déambuler entre les arbres, les fleurs et les chants d'oiseaux...

02

PRODUIRE DES ALIMENTS LOCAUX A PEU DE FRAIS

L'idée de ce jardin est de le créer ensemble par les dons et les échanges de plants entre Montgeardin (e)s. Pourquoi pas créer une forêt comestible ?

03

FAVORISER LE PARTAGE ET LES RENCONTRES

Quoi de plus important que de connaître ses voisins ? Même si vous n'avez pas la main verte, on ne vous en tiendra pas rigueur !

04

ENCOURAGER LES HABITUDES DE CULTURES ECOLOGIQUES

Réapprenons à aimer la Nature et à lui laisser toute sa place dans notre quotidien ! Prenons soin du sol et de la biodiversité.

05

EXPERIMENTER, TESTER, APPRENDRE...

Il y a 1001 façons de jardiner. On a toujours à apprendre des autres. Et si c'était vous qui veniez partager vos connaissances ?

06

VALORISER DES TERRAINS VACANTS

Créons un lieu où l'Homme et la Nature se rencontrent en parfaite harmonie.

Apportez vos dons et / ou votre bonne humeur !

Il y aura d'autres RDV dans les prochaines semaines.

Inscrivez-vous à la liste de diffusion pour être informé(e) des dates

monjardinpastel@gmail.com



MANGEONS LOCAL !



La Haute-Garonne est riche d'une diversité de production fermière complète et variée.

Retrouver les réflexes d'une consommation locale c'est retisser les liens avec le monde agricole proche de nous et revaloriser la notion de territoire dans lequel nous vivons.

Le lien suivant sur votre site internet vous permettra de consulter l'annuaire des producteurs locaux pratiquant la vente directe à la ferme.

<https://montgeard.fr/2021/02/16/direct-fermier-31/>



INFORMATIONS UTILES

LES MAISONS DEPARTEMENTALES DE PROXIMITE

Depuis décembre 2020, le Conseil Départemental déploie son réseau de Maisons départementales de proximité, qui comptera à terme 40 points d'accueil sur le territoire, pour renforcer la présence des services publics en Haute-Garonne et le lien de proximité avec les habitants. Ces mercredi 17 et vendredi 19 mars, ce sont les Maisons de proximité de Montastruc-la-Conseillère, Verfeil et Nailloux qui ouvriront au public. Dans les prochains mois, trois autres lieux ouvriront leurs portes, à Montréjeau (en avril), Léguevin et Cadours (en juin).

Retrouvez les actualités du Département sur :

haute-garonne.fr

MDP de Nailloux
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Avenue de Saint Léon 31560 NAILLOUX
05 62 71 63 55
proximite.nailloux@cd31.fr

RÉAGIR FACE AUX VIOLENCES CONJUGALES

EN PARLER

- A des associations : spécialisées dans la lutte contre les violences (plus de 1000 en France) avec accompagnement partout en France
- Appeler le 112 : ligne d'écoute anonyme et gratuite, 24h/24 (de 9h à 11h le week-end)
- A votre médecin et/ou des professionnels : soignants, travailleurs sociaux, enseignants, avocats, cellules d'écoute

PORTER PLAINTE

- Au commissariat ou gendarmerie : les forces de l'ordre disposent d'une grille d'évaluation du danger et des psychologues et intervenants vous accompagnent
- Sur la plateforme de signalement des violences sexuelles et sexistes : deux brigades sont formées et vous orientent vers la plainte 24h/24, 7j/7
- A l'hôpital : généralisation de la plainte à l'hôpital et certificat médical de constatation des violences

ÉLOIGNER LE DANGER

L'auteur des violences part :

- Eviction de l'auteur des violences (mesure d'éloignement, saisie des armes)
- Centre de soins et d'hébergement des auteurs

La victime des violences part, elle n'est plus redevable du loyer :

- Garantie Visale : l'Etat se porte garant pour le logement des femmes victimes
- Hébergement d'urgence : 5000 places d'hébergement dédiées et géolocalisées par les professionnels
- Accès facilité à un logement social

LA LOI EST DE VOTRE CÔTÉ

Vous protéger :

- L'ordonnance de protection (éloignement, interdiction de détenir une arme, suspension et aménagement possible de l'autorité parentale)
- Le téléphone grave danger (dispositif d'alerte des forces de l'ordre et accompagnement par une association)
- Le bracelet anti rapprochement du conjoint violent

Vous défendre :

- Avec l'Aide juridictionnelle pour couvrir les frais de justice
- Des points d'accès gratuits au droit partout en France

Punir l'auteur des violences :

- Condamnation pénale (prison, autorité parentale)
- Stages de responsabilisation et de prévention de la récidive

SE RECONSTRUIRE

- Prise en charge psychologique : 10 centres de soins psycho-trauma ouverts sur le territoire
- Allocation d'aide au retour à l'emploi : en cas de démission forcée

EN CAS D'URGENCE, FAITES LE 17 OU LE 112 (PORTABLE)

TRAVAUX-PROJETS

Renforcement électrique basse tension.

L'urbanisme de notre village se densifie et un renforcement du réseau électrique s'impose.

Deux postes de transformations vont être installés, l'un à proximité du terrain de pétanque et l'autre grande rue du pastel à proximité du nouveau lotissement « le val d'Eole »

Ces travaux vont générer quelques contraintes et ce à partir du 15 mars 2021.

A noter que le 29 mars, des coupures d'électricité sont à prévoir, de 9 h à 11 h 00, en raison de travaux d'élagage à proximité du réseau électrique.

Rue du Fournil.

Dans le cadre du pool routier 2019 2022 dont la compétence est maîtrisée par Terres du Lauragais, la rue du Fournil sera prochainement réhabilitée.

Ces travaux s'inscrivent dans le même esprit de valorisation du centre du village à l'image de la rue de la bastide et de la rue des arcades.

Pour information à l'intention des nouveaux montgeardins, ces deux rues ainsi que le parvis de Notre Dame de l'Assomption ont été remis en état et traités par l'emploi de calades, d'enrobé et pierres du Sidobre pour le cheminement central.

L'ensemble a été réalisé entre 2006 et 2008.

Une réunion d'information destinée aux riverains a eu lieu le lundi 01 03 2021.



La fibre : qui fait quoi ?

Le financeur : Haute-Garonne numérique : <https://haute-garonnenumerique.fr/>

Ce site vous permet de voir l'évolution du déploiement de la fibre.

Son délégataire : Fibre 31.

Mandataire : PROEF : conception et la construction d'une partie de ce réseau qui passera par notre commune.

Lundi 08 03 2021, nous avons reçu M. Julien Mérieux, responsable de Négociation PROEF.

Il est venu nous rencontrer pour répondre aux questions que chacun peut se poser concernant les travaux prévus en distinguant chaque cas de figure : village, lotissement, maisons isolées etc.

Selon les cas, une convention façade ou un courrier d'information sera envoyée au propriétaire.

M. Merieux insiste sur le fait que l'adhésion de l'ensemble de la population favorisera et accélérera le déploiement de la fibre.

Il faut savoir qu'à terme, la fibre prendra le pas sur le réseau cuivre qui ne sera plus entretenu.

Il est raisonnable de s'attendre à une commercialisation courant 2022 et non 2021 comme il était envisagé.

LAC DE LA THESAUQUE



Terres du Lauragais a souhaité valoriser les espaces disponibles en portant un projet d'ombrières photovoltaïques sur deux aires de stationnement situées au nord du lac de la Thésauque sur la commune de Montgeard. Il s'agit de panneaux photovoltaïques destinés à la fois à faire de l'ombre aux places de parking et à produire de l'électricité. Une première partie de ce parc a vu le jour début mars.

D'autre part, le pont de la Thésauque sera restauré et ces travaux entraîneront une coupure de la voirie du 03 au 07 mai 2021.

L'ensemble des réalisations sera achevé avant la saison estivale.

ELECTIONS REGIONALES & DEPARTEMENTALES



Les élections régionales et départementales se tiendront les 13 et 20 juin prochains, de 8 h à 18 h. Pour participer à ces scrutins, les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être faites jusqu'au vendredi 7 mai 2021, auprès de la mairie ou sur service-public.fr.

COVID 19—VACCINATION

RÉGION OCCITANIE

NAVETTES GRATUITES

POUR LES PERSONNES DE 75 ANS ET +

Domicile → **Centre de vaccination COVID**

La Région Occitanie et IiO vous proposent un service personnalisé et gratuit de transport à la demande. Une navette est mise à votre disposition pour vous rendre au centre de vaccination près de chez vous.

PUIS-JE BÉNÉFICIER DU SERVICE ?

- J'ai 75 ans et plus
- Je suis valide et je n'ai pas besoin d'un transport médicalisé
- Je me déplace en dehors d'une agglomération ou d'une métropole*
- J'ai rendez-vous pour une vaccination COVID
Lundi, mardi, jeudi ou vendredi entre 10h et 15h
Mercredi entre 14h et 17h

COMMENT RÉSERVER MA NAVETTE ?

Réservez au plus tard la veille de votre déplacement avant midi :
N° Vert 0 805 460 306
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

La centrale de réservation est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Une navette assurera votre trajet aller et retour entre votre domicile et le centre de vaccination. Ce service est entièrement gratuit.

d'infos sur www.iio.laregion.fr

On a + que le transport en commun

* Si vous dépendez d'une agglomération ou d'une métropole, veuillez vous renseigner au centre collecteur pour obtenir des informations sur le type de service.

Flash

Prise en charge des frais de transport dans le cadre de la vaccination contre la Covid-19

A compter du 20 février 2021, une prise en charge à 100% des frais de transports est prévue pour tous les patients quel que soit leurs âges qui sont dans l'incapacité de se déplacer seuls.

Ces personnes doivent pour cela obtenir une prescription médicale établie avant le transport, lors de la consultation préalable à la vaccination ou de toute autre consultation.

La prise en charge concerne les transports aller et retour vers le centre de vaccination le plus proche du lieu de prise en charge du patient (domicile ou assimilé), réalisés en ambulance ou en transport assis professionnalisé (VSL ou taxi) en fonction de l'état de santé du patient, de son niveau d'incapacité ou de déficience. Les transports en commun ou les moyens de transports individuels ne sont pas remboursables.

Les transports correspondants sont facturés à 100% via l'application du code exonération « DIV » (code exo 3) et en tiers-payant.

Cette prise en charge est prévue **jusqu'au 31 mars 2021**, dans l'attente de l'organisation de la vaccination des patients à domicile par les professionnels de santé de ville.

HISTOIRE D'UNE RUE

La grande rue du Pastel

En rentrant dans Montgeard, on emprunte la D19, aussi appelée « la grande rue du Pastel ». Dans ce numéro de l'Echo Montgeardin, nous rendons hommage aux grands marchands pastelliers qui ont fait la renommée et la fortune du village au XVIème siècle.

Le pastel poussait très bien sur les collines du Lauragais et la récolte se faisait une fois par mois de juin à novembre.

De grands propriétaires terriens de Montgeard se partageaient ce commerce lucratif. Les plus riches d'entre eux se firent enterrer dans l'église Notre Dame de l'Assomption. Poussez la porte de ce magnifique édifice et laissez votre regard errer sur le sol des chapelles : vous y découvrirez leurs pierres tombales gravées d'une épitaphe en langue d'oc. Au centre de la dalle funéraire, vous déchiffrez les initiales des défunts.

En partant du porche :

- 4^{ème} chapelle sur la droite : le seigneur **Bernard Durand** dont le fils, Guillaume, est à l'origine de la construction du bel hôtel particulier face à la halle.
- 3^{ème} chapelle sur la droite : Le seigneur **Jacques Caussidières** qui ramena d'Italie le splendide bénitier.
- Le seigneur **Pierre de Gagnac** : 3^{ème} chapelle sur la gauche. Les clés de voûte ajourées de cette chapelle sont de magnifiques chefs d'œuvre de la sculpture toulousaine du XVIème siècle.
- 2^{ème} chapelle sur la gauche : le sire Arnaud du Faget, qui fut aussi consul du village et séquestre de l'église, chargé de superviser la construction de l'édifice. Sa tombe n'est malheureusement plus visible aujourd'hui : elle est dissimulée sous un carrelage datant du XIXème siècle. En mourant en 1533, il lègue pourtant toute sa fortune à l'église pour faire avancer au plus vite les travaux ! Une pierre sculptée sous le porche, écrite langue d'oc, lui rend hommage.

En l'honneur de ces grands personnages, nous avons décidé de replanter un petit carré de pastel derrière l'église. N'hésitez pas à aller y jeter un coup d'œil si vous ne savez pas (encore) à quoi ressemble cette plante !

VOTRE VILLAGE DANS LES ANNEES 40—LES DOUVES

